



**HAL**  
open science

## La Cifre. Retour d'expérience d'une docteure

Viviana Gobbato, Tristan Dominiguez

► **To cite this version:**

Viviana Gobbato, Tristan Dominiguez. La Cifre. Retour d'expérience d'une docteure. Annelise Gavaille, Marie Grenon, Samuel Lhuillery, Sacha Peluchon. Questions de déontologie de la recherche, L'Harmattan, pp.53-66, 2022, 978-2-343-25527-9. hal-03807662

**HAL Id: hal-03807662**

**<https://hal.science/hal-03807662v1>**

Submitted on 19 Jul 2024

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# La CIFRE. Retour d'expérience d'une docteure.

par Tristan Dominguez et Viviana Gobbato

## Introduction : dispositif, cadre, enjeux

Le financement de la thèse est un sujet qui questionne, voire préoccupe, la ou le futur doctorant·e. Quels sont les financements existants ? Comment pouvoir en bénéficier ? Remplis-je les prérequis ? Le contrat doctoral et les bourses ponctuelles – régionales ou européennes par exemple –, figurent parmi les aides les plus connues. Elles résident néanmoins exceptionnelles, et les doctorants·es se résignent majoritairement à financer leur thèse en travaillant à temps partiel ou à temps plein. Depuis 1981, il existe cependant un autre dispositif de financement, le plus souvent associé aux sciences dites « dures » : la Convention Industrielle de Formation par la REcherche, plus communément appelée sous le dénominateur de « CIFRE »<sup>1</sup>. Le Ministère en charge de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur en a confié la mise en œuvre à l'Association Nationale de la Recherche et Technologie (ANRT). La CIFRE est un dispositif triangulaire, qui régit la collaboration entre un·e *doctorant·e*, une *structure socio-économique* sur le territoire français (entreprise, start-up, PME, ETI, association, acteur public) et un *laboratoire de recherche* (dans une université, une école ou un autre organisme public). Cette convention s'inscrit dans les nouvelles politiques qui favorisent une activité partenariale fédératrice, visant à développer une collaboration entre la recherche, le territoire et l'entreprise (Seferdjeli, & Stroumza, 2011). Le principal avantage avancé par l'ANRT réside, d'une part, pour la ou le doctorant·e d'accéder à un financement pour la durée de sa thèse et d'une expérience dans un secteur proche de l'objet d'étude, et d'autre part pour l'entreprise de bénéficier d'une expertise afin de développer son secteur d'activité et de recherche. En un mot, le dispositif CIFRE lie les besoins de l'économie avec la recherche scientifique, et facilite l'insertion professionnelle du doctorant. Mélanie Bourdaa et Aurélie Lamy observent que « près de 90% des doctorants (toutes disciplines confondues) s'insèrent directement sur le marché du travail après leur thèse CIFRE, dont 87% dans le secteur privé et seulement 13% dans le secteur public » (Bourdaa, & Lamy, 2015 : 1). Les statistiques donnent raison à cette perspective montrant que le revenu médian d'un docteur ayant bénéficié d'une CIFRE est généralement plus élevé que le revenu des autres docteurs<sup>2</sup>.

La réalisation d'une CIFRE est cadrée par un certain nombre de conditions et d'obligations. Le dispositif est ouvert aux candidats français ou étrangers de toutes disciplines, sous réserve d'acceptation du projet par un comité d'évaluation socio-économique et scientifique. Les exigences d'accessibilité à ce dispositif requièrent la possession d'un diplôme de master ; l'inscription depuis moins de neuf mois à la première année de doctorat ; et le cas échéant

---

<sup>1</sup> Pour plus d'information, le lecteur pourra se rendre sur le site de l'ANRT à l'adresse suivante : <http://www.anrt.asso.fr/fr/cifre-7843>

<sup>2</sup> Statistiques disponibles à l'adresse suivante : [https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Insertion Doctorat/96/1/CEREQ\\_netdoc L insertion des docteurs nov 2013 297961.pdf](https://cache.media.enseignementsup-recherche.gouv.fr/file/Insertion%20Doctorat/96/1/CEREQ_netdoc_L_insertion_des_docteurs_nov_2013_297961.pdf) (consulté le 29/11/2020).

l'intégration en tant que salarié dans l'entreprise depuis au maximum neuf mois continus. La convention est signée sous forme d'un contrat de CDD de 36 mois ou de CDI, et elle fixe comme objectif la réalisation et la soutenance de la thèse en trois ans. Pendant cette période, la ou le doctorant·e répartit son travail entre ses exigences de recherche, celles du laboratoire et les besoins de l'entreprise. Le processus de recrutement peut se déclencher, par exemple, à la suite d'un stage, d'un apprentissage, en réponse à une annonce ou par une candidature spontanée auprès de l'entreprise. Il se poursuit avec la définition d'un projet et d'un plan de thèse, sous l'encadrement du directeur de recherche, en accord avec l'entreprise.

La CIFRE inscrit le travail méthodologique dans une recherche-action, c'est-à-dire « une démarche de recherche qualitative visant à résoudre un problème concret d'entreprise tout en contribuant à la production de connaissances scientifiques grâce à l'action volontaire d'un chercheur dans une organisation ayant accepté son intervention » (Jouison-Lafitte, 2009 : 1). L'expérience se construit effectivement en concomitance avec la confrontation au terrain (observation, entretiens, questionnaires), le développement des compétences professionnelles (missions, formations, groupes de travail) et l'élaboration d'un projet et d'une activité de recherche (colloques, journées d'études, enseignement, publications). La ou le doctorant·e en CIFRE développe, de ce fait, une posture particulière. Il s'agit, d'abord, de faire preuve d'équilibre entre l'implication dans le travail de terrain et la distanciation par le regard de recherche (Morillon, & Gardère, 2010). L'immersion dans les deux territoires – celui professionnel et celui académique –, n'est pas effectivement exempte de frictions, au point que Christophe Toussaint Soulard, Claude Compagnone et Bruno Lémery ont identifiés deux phases : l'une dite « *fictionnelle* », c'est-à-dire une alliance sans véritable confrontation entre les trois acteurs, et l'autre dite « *frictionnelle* », caractérisée par des tensions, avec des conséquentes renégociations et des reconfigurations – dans la mesure du possible –, des objectifs du travail de la ou du doctorant·e (Toussaint Soulard, Compagnone, Lémery, 2007 : 13). Le comité de pilotage professionnel peut, par exemple, chercher des lignes d'actions précises durant les restitutions à l'entreprise pour atteindre un certain type de résultats, allant à l'encontre de l'intention méthodologique de la ou du doctorant·e (Hellec, 2014 : 106). Aussi, elle ou il peut être confronté·e à un terrain professionnel témoignant d'idées préconçues sur le rôle du sociologue, avec comme conséquence l'obligation de scinder son travail en formulant des doubles considérations, utiles à la fois pour l'entreprise et pour le laboratoire (Gaglio, 2008). La ou le doctorant·e est donc inséré dans un double cadre de formation dans lequel les relations peuvent, dans certains cas, se compliquer et nécessitent alors de médiations externes (Foli, et Dulaurans, 2013). En somme, le dispositif CIFRE cadre une relation complexe, négociée au départ, mais continuellement renégociable, et cela entre la ou le doctorant·e, l'entreprise et le laboratoire.

## L'entretien avec Lucia Pagliardini

Le dispositif CIFRE demeure une expérience propre à la ou au doctorant·e, en fonction de la discipline, de l'environnement professionnel et académique dans lequel elle ou il s'inscrit, évolue, travaille, mène à terme son projet. Nous souhaitons dédier quelques pages de cet

ouvrage à un retour d'expérience avec un témoignage livré par un·e ancien·ne doctorant·e de l'École Doctorale Arts & Médias. La docteure Lucia Pagliardini a accepté de livrer son expérience réalisée au sein de la société Gaumont, où elle a été embauchée en 2016 en tant que Responsable de projet de recherche. Lucia Pagliardini a réalisé son doctorat sous la direction de Laurent Creton à l'Université Sorbonne Nouvelle, au sein de l'École doctorale Arts & Médias, en rattachement avec l'IRCAV – l'Institut de recherche sur le cinéma et l'audiovisuel. Elle a soutenu sa thèse en novembre 2019 (Pagliardini, 2019). Le sujet de sa recherche porte sur les productrices de cinéma françaises, qu'elle a en partie côtoyées durant son expérience, s'inscrivant ainsi dans l'axe méthodologique de la recherche-action mentionné *supra*. Elle délivre dans l'entretien qui suit son expérience.

### **Quel était votre sujet de recherche dans le cadre de votre CIFRE ?**

Ma recherche porte sur le rôle des productrices de cinéma françaises en tant que figures centrales du processus de réalisation de chaque film. Malgré leur importante contribution, les productrices de cinéma sont largement oubliées dans l'histoire du septième art, et très peu connues du grand public. Les études se sont davantage focalisées sur les actrices, les scénaristes et les réalisatrices. C'est justement ce manque que ma recherche s'est proposé de combler en explorant les carrières, les motivations, les difficultés rencontrées et le quotidien de ces productrices.

### **Vous avez été financée dans le cadre d'une CIFRE. Pourriez-vous décrire ce dispositif et comment ce choix s'est présenté à vous ?**

L'un des objectifs de la CIFRE est de permettre à l'entreprise de bénéficier d'une aide financière pour recruter un·e jeune doctorant·e dont les travaux de recherche, encadrés par un laboratoire public, conduiront à la soutenance d'une thèse. Le dispositif CIFRE est donc garant d'un bon déroulement de la thèse dans de bonnes conditions financières pour la ou le doctorant·e. Mais il faut rappeler que l'objectif principal de ce dispositif est de renforcer les relations entre les universités, les laboratoires et les entreprises. Il s'avère ainsi un cadre particulièrement propice à la recherche.

En janvier 2015, j'ai eu le plaisir de rencontrer Laurent Creton, Professeur en économie du cinéma auprès de l'Université Sorbonne Nouvelle. Laurent Creton a accepté de soutenir mon projet de recherche et m'a parlé du dispositif CIFRE. Afin de pouvoir en bénéficier, je me suis mise à la recherche d'une entreprise pouvant être intéressée par mon projet. C'est ainsi qu'en octobre 2015 j'ai rencontré Sidonie Dumas, Directrice générale de la société de production Gaumont. Suite à notre rencontre, la société Gaumont a manifesté une réelle volonté d'activer, pour la première fois, le dispositif CIFRE.

Cet intérêt était motivé par trois principales raisons. Premièrement, il faut savoir qu'Alice Guy – la première productrice de l'histoire du cinéma –, a commencé sa carrière au sein de cette maison de production. Par ailleurs, c'est

grâce à elle que Léon Gaumont a débuté dans la production de films. Deuxièmement, l'originalité de mon sujet de thèse et l'envergure du projet le rendait en phase avec les valeurs portées par la société. Enfin, la société Gaumont est aujourd'hui, et pour la première fois depuis sa fondation, dirigée par une femme : la productrice Sidonie Dumas.

**Comment décririez-vous le partenariat avec Gaumont ? Quels sont les échanges qu'il a engagés ?**

Le partenariat avec Gaumont m'a permis d'être présente de manière régulière et durable au sein de la maison de production cinématographique. La CIFRE m'a donné ainsi l'opportunité de côtoyer de près les acteurs d'une firme cinématographique. Il m'a donc été possible d'adopter une approche d'observation participative. Cette approche implique une immersion active sur le terrain et permet d'avoir accès à des informations peu accessibles à quiconque reste extérieur à celui-ci. Par ailleurs, pour cette raison j'ai décidé de mener un entretien approfondi avec la Productrice et Directrice générale de Gaumont, Sidonie Dumas. Cette démarche s'est imposée comme une évidence. Il faut souligner également la configuration de Gaumont, qui est une entreprise familiale – ce qui est un fait rare dans le monde de la production cinématographique.

**L'axe de votre recherche est construit en partie par ce partenariat, mais également par l'histoire de Gaumont – Alice Guy était auparavant productrice chez Gaumont. Comment voyez-vous la construction de la problématique de recherche dans ce cadre ?**

La définition de ma problématique a été construite de manière indépendante par rapport à Gaumont puisque ma thèse porte sur les productrices cinématographiques françaises actives, et non pas seulement sur l'histoire de Gaumont. Certes Alice Guy – première cinéaste et productrice de l'histoire du cinéma qui a été épaulée et abritée pendant quelques années par Gaumont –, a été un élément de liaison fort entre mon sujet de recherche et la société Gaumont. Mais mon intérêt était de comprendre comment les femmes agissent dans le secteur de la production cinématographique et de les écouter au lieu de parler en leur nom. C'est dans ce sens que l'interview en profondeur avec Sidonie Dumas doit être perçue : un échange approfondi rendu possible justement grâce à ma présence quotidienne au sein de l'entreprise.

**Une thèse sur le monde de la production chez Gaumont financée par Gaumont peut, au premier abord, faire craindre une production scientifique « intéressée » et « biaisée ». Avez-vous besoin de combattre ces biais ? Et si oui, comment ?**

L'analyse de la société Gaumont constitue seulement une partie de mes travaux. En effet, je me suis penchée sur le management et le style de production de la première femme à la direction de la plus ancienne maison de production. À partir de son travail, j'ai voulu saisir sa contribution dans le panorama des femmes productrices. Comme évoqué précédemment, grâce au dispositif CIFRE, ma présence au sein de Gaumont m'a permis d'adopter une approche d'observation participative et donc une immersion active sur le terrain.

Il est opportun ici d'évoquer la question de la confiance, un élément crucial dans toute recherche sur les cultures de la production cinématographique, et plus généralement des médias. Il s'agit à la fois de la confiance accordée par l'entreprise à la ou au chercheur·se, ainsi que celle de la et du chercheur·se vis-à-vis de l'entreprise, son terrain de recherche. Cette immersion permet de générer le climat nécessaire à la collecte des données. Par exemple dans mon cas, ma proximité avec le terrain a permis de donner la parole aux productrices de cinéma afin de montrer la façon dont elles-mêmes se représentent. Cela était d'ailleurs un point de départ indispensable en raison de l'absence d'études antérieures. Le fait de pouvoir dire que ma recherche était soutenue non seulement par l'Université Sorbonne Nouvelle, mais aussi par la société Gaumont a permis d'instaurer plus rapidement la confiance avec mes divers interlocuteurs, qui n'ont pas l'habitude de se confronter avec le monde académique.

**Quelles sont les obligations dues à la CIFRE vis-à-vis de la structure d'accueil ? Comment ces obligations se sont-elles articulées avec votre travail de recherche ?**

Les obligations dues à la CIFRE sont inscrites dans le contrat signé avec l'entreprise. Je n'avais pas dans mon cas d'obligations contraignantes à mon travail. Cela m'a permis d'agir avec une grande liberté et de mener à bien mes recherches.

**En vous inscrivant dans la méthodologie de la recherche-action, vous avez notamment organisé un événement mettant en lumière les productrices françaises, souvent invisibilisées, et leur histoire. Pourriez-vous nous parler de la conciliation entre cette ambition de la recherche, son cadre et l'exigence de rigueur attendue d'un travail doctoral ?**

La définition de ma propre méthodologie a été l'un des premiers défis à relever pour entrer dans cette « *black box* » qui est la production cinématographique déclinée au féminin. Pour cause, la réflexion méthodologique concernant le fonctionnement de la « machine » du cinéma et des pratiques productives reste encore peu développée. Comme John Caldwell le pionnier dans l'étude de ces pratiques l'a souligné, il est nécessaire d'intégrer des techniques et des instruments capables de donner une réelle substance à leur

étude approfondie. J'ai ainsi opté pour un parcours de recherche-action au sein duquel le savoir professionnel devient un terreau fertile pour établir un dialogue fructueux avec la recherche académique. Ma thèse est le résultat d'une association qui croise les données de première main, que j'ai collectées sur le terrain au fil de trois années, et les ancrages théoriques sur lesquels je me suis appuyée.

Dans le cadre de cette démarche de recherche-action, je voudrais mentionner les actions concrètes qui complètent ma démarche de chercheuse. Elles répondaient à un souhait d'engagement individuel dans le but de provoquer une prise de conscience et de mettre à l'honneur les productrices cinématographiques françaises. Ces actions concrètes ont pris la forme d'un colloque international, d'une exposition photographique et d'un concert de piano qui ont eu lieu à l'Institut National d'Histoire de l'Art (INHA), les 29 et 30 mars 2018. Au-delà de sa dimension artistique qui visait à rendre vivantes les deux journées d'études, le cœur de la manifestation consacrée aux productrices de cinéma a pris la forme de tables rondes. Ces rencontres ont réuni pour la première fois trois générations de productrices, et ont permis des confrontations et des partages d'expériences. Leurs interventions répondaient d'ailleurs à la nécessité inhérente à la recherche-action d'impliquer aussi bien la ou le chercheur·se que les acteurs faisant l'objet de l'étude.

**Durant votre soutenance, quel a été l'influence de la présence de Sidonie Dumas dans le jury de la thèse ?**

Madame Dumas, ainsi que les autres membres du jury, ont apporté sur ma thèse leur regard d'experts dans certains domaines permettant un échange fructueux.

**Pour résumer, quelles pratiques spécifiques à une « thèse CIFRE » conseilliez-vous d'appliquer pour répondre aux principes déontologiques inhérents à tout travail de recherche ?**

Je dirais que la pratique de travail plus importante dans le cadre d'une thèse CIFRE est celle d'agir dans ses recherches de manière indépendante – c'est-à-dire, de manière objective, rigoureuse et approfondie –, et sans se laisser influencer par le contexte de travail, en limitant sa propre action à des évaluations basées uniquement sur des critères scientifiques.

**Et enfin, avez-vous continué vos relations avec Gaumont suite à l'obtention de votre thèse ?**

Mes relations avec Gaumont sont constantes car mon travail de recherche sur les productrices de cinéma se poursuit au niveau international et je compte impliquer Gaumont dans mes projets futurs.

## Apports et perspectives

L'angle de ce témoignage permet de donner corps à un certain nombre d'apports et de perspectives de la réalité du dispositif CIFRE pour celles et ceux qui voudraient s'engager dans cette voie. Le récit de Lucia Pagliardini se veut un exemple concret, en termes de pratiques, d'ambitions, de perspectives, entre opportunités professionnelles, production scientifique et projet personnel. Son parcours de CIFRE part d'une véritable intention de recherche, avec un sujet défini en amont. La convention lui a permis de mettre en œuvre une observation participante et de s'ouvrir à des opportunités d'enquête. Lucia Pagliardini s'appuie sur le climat de confiance qu'inspire l'entreprise Gaumont à ses interlocuteurs·trices, et ce en opposition au milieu académique – comme elle le souligne. Elle parle, par ailleurs, de son projet d'impliquer la firme dans ses recherches futures, ce qui suggère que la relation construite avec l'entreprise est suffisamment forte pour reconduire une collaboration.

Cet exemple réussi de thèse CIFRE ne doit pas occulter une autre réalité possiblement plus complexe. Par exemple, Florence Hellec – ancienne doctorante en CIFRE dont la recherche portait sur « la renégociation de la convention collective des salariés de la branche insémination animale » – décrit son rapport au terrain comme étant plus compliqué. Ce rapport était caractérisé d'abord par une certaine indifférence sur son travail, puis par une profonde incompréhension avec les collègues et supérieurs, et enfin par des frictions avec les groupes de travail au sein de son entreprise, au point que « Cette expérience doctorale a donc entraîné un certain désenchantement » de sa part « à l'égard de la recherche-action » (Hellec, 2014 : 106). Il peut ainsi y avoir des conflits au sein de l'entreprise sur la place accordée au chercheur ou à la chercheuse, amenant des situations de « placardisation » du doctorant, voire de suspicion, en allant dans des cas plus extrêmes jusqu'à la mise sur écoute par les Renseignements Généraux (Gallenga, 2005 ; Foli & Dulaurans, 2013). Entre la réussite d'une part, et le risque de voir échouer son projet de CIFRE d'autre part, existeraient-ils des signes avant-coureur, des points auxquels la ou le futur·e doctorant·e devrait prêter attention ?

À partir de l'expérience fructueuse de Lucia Pagliardini, nous avons identifié au moins quatre points de vigilance qui pourraient venir en aide à la ou du futur·e doctorant·e en quête d'une CIFRE. Premièrement, il serait crucial de trouver une entreprise dont l'histoire, la vision, le développement fassent écho aux valeurs et aux perspectives de recherche. Certes, la ou le futur·e doctorant·e ne pourra prédire le bon déroulement de sa CIFRE sans connaître, expérimenter, vivre dans le contexte de l'entreprise visée. Il saurait néanmoins connaître en profondeur les actions, les acteurs, les fronts sur lesquels l'entreprise s'est impliquée, et qui le ou la renseigneront davantage sur les valeurs qu'elle porte et sur la compatibilité avec les siennes.

Deuxièmement, la ou le doctorant·e devrait identifier autant que possible les éventuels rapports de pouvoir que son sujet, ou le terrain dans lequel elle ou il s'inscrit, peut entraîner – et ce sans pour autant écarter ou même censurer son sujet, mais plutôt dans une démarche de s'y préparer et d'y faire face.

Troisièmement, elle ou il devrait clarifier et définir sa posture de recherche auprès de l'entreprise, afin que cette dernière n'échange pas le rôle d'« apprenti-chercheur » avec celui



de « consultant ». Ici, la question de l'autonomie scientifique se pose, c'est-à-dire la capacité de retraduction des enjeux externes en questions proprement scientifiques (Roger, 2017). Cette capacité de retraduction permet d'assurer que l'accumulation du capital scientifique ne sera pas viciée par d'autres dynamiques (politiques, économiques, etc.). Elle est rendue possible par des éléments institutionnels, mais aussi par une posture individuelle adoptée par le chercheur ou la chercheuse en fonction de ses ressources.

Enfin quatrièmement, la ou le doctorant·e devrait impliquer autant que possible des acteurs externes à l'entreprise (directeur, équipe de laboratoire), et cela pour libérer la parole sur son travail, ses évolutions, ses doutes durant toutes les étapes de la recherche-action. La ou le doctorant·e doit avoir conscience que des appuis existent pour affronter ces difficultés. Ces soutiens peuvent se trouver du côté de l'université. Selon Olivia Foli et Marlène Dulaurans, « Des aménagements sont possibles pour ménager tensions en organisation et continuité du projet, à une condition toutefois : que le doctorant dispose de ressources et de repères identificatoires assez forts, comme l'atelier doctoral ou la supervision du directeur de thèse, pour supporter les épreuves et leur donner un sens. S'accrocher à la finalité surplombante de la thèse permet de transformer les difficultés en expérience heuristique fertilisant finalement les travaux de recherche » (Foli & Dulaurans, 2013 : 69). Notons également l'existence d'un carnet hypothèse sur ces questions – bien qu'il ne soit plus à jour depuis 2018 –, réalisé par l'Association des Doctorants et docteurs en CIFRE en Sciences Humaines et Sociales<sup>3</sup>.

## Conclusion

Le retour d'expérience de Lucia Pagliardini ouvre à des perspectives de réflexion pour que le projet CIFRE ne soit pas le prétexte d'un financement « à tout prix » de la recherche doctorale. Les négociations du contrat entre les acteurs se présentent comme une question primordiale, et doivent se faire dans un cadre particulier : « (...) le projet de recherche est certes institutionnalisé mais en même temps le doctorant est soumis à de multiples jeux et aléas dans les relations de travail, du fait d'un lien de subordination » (Foli & Dulaurans, 2013 : 66). Une neutralité est-elle possible ? À quel point le chercheur ou la chercheuse s'engage-t-elle auprès de ses partenaires de travail ? Les réponses à ces questions gagnent à être cernées en amont de la signature d'une CIFRE, et cela « Pour que la participation ne l'emporte pas sur l'observation » (Gallenga, 2005 : 725).

Il reste, par ailleurs, un certain nombre d'angle morts sur la CIFRE dont il n'a pas été question ici, mais qui occupent également l'activité d'un doctorant : les charges de cours, la vie au laboratoire, la formation doctorale. De quelle manière la ou le doctorant·e se fait place et s'investit au sein de l'université ? Comment est-elle ou est-il vu·e par ses pairs académiciens, ses collègues apprenti·e·s chercheur·se·s, voire même sa directrice ou son directeur ? Comment la ou le doctorant·e en CIFRE peut s'organiser et se positionner entre le territoire de l'université, et celui de l'entreprise ? Ces questions devraient également d'être prises en compte pour que le ou la doctorant·e puisse être capable d'effectuer ses activités sans peine, en profitant pleinement des avantages de cette position « dedans-dehors », propice autant aux embûches qu'aux découvertes originales (Foli & Dulaurans, 2013).

---

<sup>3</sup> Consultable à l'adresse suivante : <https://adcifreshs.hypotheses.org/category/billets> (consulté le 29/11/2020).

## Références

- Bourdaa, Mélanie, & Lamy, Aurélia (2015). Les conventions CIFRE : quel statut pour le doctorant, quel(s) rôle(s) pour les laboratoires de recherche ? Retours d'expérience... *Revue française des sciences de l'information et de la communication* [En ligne], 6, consulté le 30/06/2020. URL : <http://journals.openedition.org/rfsic/1400>
- Foli, Olivia, & Dulaurans, Marlène (2013). Tenir le cap épistémologique en thèse Cifre. Ajustements nécessaires et connaissances produites en contexte. *Études de communication*, 40(1), 59-76.
- Gaglio, Gérald (2008). En quoi une thèse CIFRE en sociologie forme au métier de sociologue ? Une hypothèse pour ouvrir le débat. *Socio-logos* [En ligne], 3, consulté le 30 juin 2020. URL : <http://journals.openedition.org/socio-logos/2093>
- Gallenga, Ghislaine (2005). Une ethnologue dans la grève. *Ethnologie française*, 35(4), 723-732.
- Hellec, Florence (2014). Le rapport au terrain dans une thèse CIFRE : Du désenchantement à la distanciation. *Sociologies pratiques*, 28(1), 101-109.
- Jouison-Laffitte, Estèle (2009). La recherche action : oubliée de la recherche dans le domaine de l'entrepreneuriat. *Revue de l'entrepreneuriat*, 8(1), 1-35.
- Morillon, Laurent, & Gardère, Elizabeth (2010). Le doctorant CIFRE en communication des organisations : un jeune chercheur entre implication et distanciation. In C. Loneux, & B. Parent, *Communication des organisations : recherches récentes*, 2, Paris : L'Harmattan, 185-196.
- Pagliardini, Lucia (2019). *Les femmes dans le champ cinématographique : le rôle des productrices de cinéma françaises depuis la Nouvelle Vague jusqu'à nos jours*. Sous la direction de Laurent Creton, Paris : Université Sorbonne Nouvelle.
- Roger, Antoine (2017). La discipline des champs. Éléments pour une analyse structurale des relations entre recherche publique et opérateurs économiques privés. In M. Benninghoff, C. Crespy, J.-É. Charlier, & J.-P. Leresche, *Le gouvernement des disciplines académiques : acteurs, dynamiques, instruments, échelles*. Paris : Éditions des Archives Contemporaines, 45-61.
- Seferdjeli, Laurence, & Stroumza, Kim (2011). Partenariat de recherche en Hautes écoles spécialisées Santé Travail social de Suisse occidentale. *SociologieS* [En ligne] consulté le 30 juin 2020. URL : <http://journals.openedition.org/sociologies/3622>
- Toussaint Soulard, Christophe, Compagnone, Claude, & Lémery, Bruno (2007). La recherche en partenariat : entre fiction et friction. *Natures Sciences Sociétés*, 15(1), 13-22.